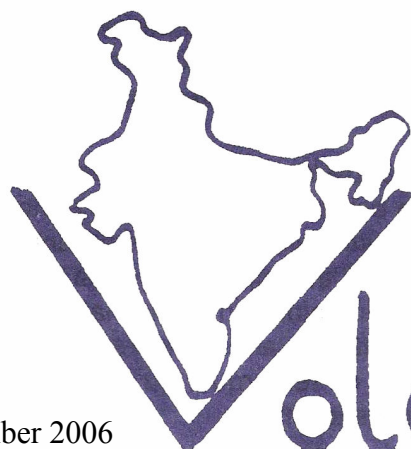


Editeur responsable VOLONTARIAT INDE P.B. 36 605 001 - Pondichéry



# Volontariat

Octobre – Novembre- Décembre 2006

VOL. XXVII N° 4

PERIODIQUE TRIMESTRIEL PUBLIÉ A PONDICHÉRY

www.volontariat-inde.org  
E-mail Pondichéry:volont@vsnl.net

BOOK-POST

BY AIR-MAIL



## **BELGIQUE**

AGREATION : P204142

EDITEUR RESPONSABLE: **J. Magnée**

**Thier de la Fontaine - 67**

**4000 Liège**

**Dépôt : Liège X**

**France**

**Volontariat Inde**

**BP 11236, 31012 – Toulouse Cedex 6**

## EDITORIAL

Chers amis,

En cette fin d'année, que vais-je vous dire dans cet éditorial ? Vous parler du cœur sûrement.

En tout premier lieu, à tous ceux qui oeuvrent au quotidien, pour que nous puissions, ici, continuer, avec eux et par eux, l'action Volontariat : Merci.

En France, certains affirment que la vie associative est vouée à l'échec... ils se trompent et vous en êtes les témoins. Je suis très touchée, en visitant les différents comités, de voir ce qui, simplement et chaleureusement, se réalise. Les associations ne pourraient elles devenir modèle de société ?

Nous sommes vivants, nous progressons ; comme la vie, le Volontariat progresse et c'est par vous que ces projets, dans nos différents secteurs, avancent, vous qui êtes loin de nous par les kilomètres, mais proches par le cœur !

Pendant le terrible tsunami et les nombreuses autres catastrophes, le Volontariat était présent pendant, mais aussi après l'urgence.

Pour les enfants, c'est toujours l'état d'urgence, il faut toujours se mobiliser et savoir accueillir, écouter et tenter au maximum d'aider, de prévenir. Les enfants souffrent de violences sous toutes sortes de forme : psychique, physique, sexuelle. Ce n'est pas simple, mais il ne faut pas se taire et ne pas laisser faire.

Voici les droits des enfants, reconnus par les conventions internationales :

- l'enfant a droit à la vie, il doit profiter des meilleures conditions pour son développement.
- l'enfant a droit à la santé, il doit recevoir les soins que nécessite son état.
- l'enfant a droit à l'éducation, il doit pouvoir étudier et avoir des loisirs.
- l'enfant a droit à une famille.
- l'enfant a droit à une protection contre le racisme et toute forme de discrimination.
- l'enfant a droit à une protection contre l'exploitation sexuelle et la maltraitance. Il doit savoir que son corps est à lui et que tout adulte doit le respecter.
- l'enfant a droit à une protection contre l'exploitation dans le travail.
- l'enfant a droit à une protection contre la guerre et la privation de liberté.
- l'enfant a droit à une identité culturelle et religieuse.
- l'enfant a droit à l'expression sur tout ce qui le concerne dans sa vie de tous les jours.

Nous travaillons en Inde à donner l'égalité des chances, nous cherchons à ce que tous sachent lire et écrire. Pour ce faire il nous faut accueillir, éduquer, former et surtout insérer en notre société, pleine de changements, où les vraies valeurs sont parfois bousculées : quels sont ceux qui pensent à ETRE avant d'AVOIR ? L'Inde copie les pays, dits, développés. En Inde tous les parents rêvent que leur enfant devienne informaticien pour bien gagner sa vie !

Mais il faut aussi que tous les jeunes, qui ont acquis des connaissances, puissent espérer avoir un logement décent et trouver un emploi. Il faut aider nos jeunes à vivre dans la dignité, mettre en valeur « leurs » propres compétences, renforcer leur autonomie, les aider à naître et à renaître.... Beaucoup d'épines dans ce travail à long terme !

Les responsables du Volontariat sont des personnes de cœur, avec vous ils travaillent !

Recevez nos vœux les meilleurs d'un beau Noël au sapin garni de guirlandes de joie et que 2007 soit pour vous une année de Paix.

**Madeleine**

### **Rectifications du Journal du 3<sup>ème</sup> trimestre 06 :**

Entre la première épreuve, complète, et le passage à la presse, 2 lignes ont disparu. Pourquoi ? Mystère. Les rectifications sont faites sur le site internet, où le journal est maintenant en ligne.

Dans l'article « Une photo du Volontariat ... », paragraphe : Amaidhi et Thendral Illam, il fallait lire :  
« Antoinette, c'est son nom réel, était bien connue, elle vivait sur le trottoir près de l'église du Sacré Cœur, elle parlait français, elle venait prendre son café tous les matins quand Madeleine habitait rue Cazy, toute proche. Elle ne voulait pas quitter son coin de trottoir, mais, à la fin, n'y voyant presque plus, elle avait accepté de rester à Amaidhi Illam. Elle s'est éteinte début août, 6 mois après son admission. »

Dans l'article « Tsunami : », paragraphe : Chinoorpet, il fallait lire :  
« Le chantier principal sera très bientôt fini : sur 63 maisons à construire, 32 sont entièrement terminées ; quant aux 31 restantes, il reste encore quelques finitions. L'installation électrique est faite, les villageois ont fait la demande auprès du Département de l'Electricité dont ils dépendent pour être connectés au réseau. »

## La mousson

A l'heure où sont écrites ces quelques lignes, c'est la fin du mois d'octobre, la mousson est bien au rendez-vous dans le sud de l'Inde et elle a démarré plutôt en trombe cette année.

Du 25 au 28 octobre, pendant 4 jours et 4 nuits, la pluie est tombée presque sans arrêt, parfois petite ondée, souvent pluie battante, sans vent et sans que nous voyions le soleil. Bénédiction pour certains, saison redoutée par toutes les familles trop pauvres pour avoir un habitat en dur et qui vivent dans des huttes avec toits de kits (feuilles de cocotier tressées).

Derrière l'Atelier Shanti, vit, en bordure de la plage, un groupe d'une trentaine de familles de petits pêcheurs dont certains enfants sont parrainés par le Volontariat et d'autres vont à la crèche ou à la maternelle d'OM Shanti. Leurs huttes sont des passoires et il n'y a aucun endroit sec à l'intérieur. Il y a quelques jours, Om Shanti avait fait une distribution de moustiquaires, une par famille [Plus généralement, le Volontariat en a distribué plus de 1000 aux familles des enfants parrainés]. Cette fois-ci, Jeanne et Aline, responsables de OM Shanti, ont donné des bâches pour recouvrir les toits percés et mettre provisoirement les gens au sec.

A la ferme de Touttipakkam, sourire du responsable Veeramani pour qui la pluie est de l'eau bénite, les champs venant d'être repiqués de jeunes plants de paddy (riz). Par contre le week-end a été plus difficile pour les animateurs de Nila Illam, les enfants ne pouvaient pas rester dehors comme d'habitude, ...et quelques maisons montrent des fuites sérieuses !

A l'Atelier Shanti, la municipalité a refait la rue, superbe, mais en la surélevant par rapport aux maisons des ouvriers qui la bordent, aussi par forte pluie continue, l'eau s'écoule dans les maisons ! Le travail du tissage a d'ailleurs dû momentanément s'arrêter, car l'encollage des fils se faisant dehors, c'est impossible par temps de pluie, et d'autre part, l'humidité est telle partout et sur les métiers à tisser que le tissu ne sèche pas et risque de moisir.

Le Gouvernement de Poudouchéry nous presse de terminer la construction du village d'Ammankoilpet, près de Karikal, mais là aussi le travail est presque arrêté : comme le terrain a été surélevé, le chantier de construction ressemble à une île, au milieu de tous les terrains environnants inondés... de même que la route d'accès, provisoire, qui n'avait pas été surélevée par le gouvernement. Et comme les camions ne sont pas amphibies,.....

La dépression s'est lentement déplacée, laissant la place à un ciel encore très chargé et 90% d'humidité. Les lettres des filleuls que j'ai lues aujourd'hui reflètent cet état, elles disent que le linge est mouillé ainsi que tout le reste et que rien ne sèche. Il faut prendre patience, la fin de la mousson est vers la mi-décembre.

**Arnaud, 30 octobre 2006**

## PRIX NOBEL DE LA PAIX 2006

Quand le journal indien a annoncé la nouvelle de la nobélisation de l'économiste bengladais Muhammad YUNUS et de sa réalisation la plus connue, la Grameen bank (littéralement banque à la campagne, mais plus communément banque des pauvres), j'ai pensé qu'enfin, ce prestigieux prix n'allait pas à un puissant de ce monde, mais revenait à quelqu'un dont l'action a réellement atteint les plus pauvres et leur permet de relever la tête et participer au développement de leur pays. Quoi de plus génial que cette idée de créer un système de crédit pour les pauvres, pour des projets à échelle humaine, qui profite directement à la famille, qui n'est pas de la charité et dont, enfin, le contrôle se fait par les gens eux même ? L'idée était, *a priori*, totalement utopique, la banque et le crédit ne sont faits que par ceux et pour ceux qui ont des références, peuvent montrer leur capacité à rembourser : « les banques ne prêtent qu'aux riches », dit on d'ailleurs. Le monde est ainsi fait : il y a les banques pour les riches et les usurers pour les pauvres ! Les banquiers ne fondent pas leur réputation sur leur philanthropie, les usurers sont, eux, des rapaces et des vampires qui sucent le sang de leur proie jusqu'à la dernière goutte, nous en faisons l'expérience tous les jours à Puduchéry. L'idée était utopique, mais elle a été appliquée et cela a marché, sans doute au-delà même des espérances de son géniteur.

Le concept de micro crédit s'est universalisé (plus de 100 pays l'appliquent) à partir du modèle de la Grameen bank au Bangladesh, non seulement dans les pays pauvres (sous et en voie de développement), mais aussi dans les pays développés. Ceux-ci ne se privent pas de donner des leçons aux autres, mais leurs progrès technologiques accélérés laissent sur la touche un pourcentage important de leur population, déchets non recyclables de leur évolution. Chez nous, on parle, pudiquement, de financements alternatifs, quand les banques n'ont pas assez de garanties de se faire (largement) rembourser, ne veulent pas prendre de risque et se désintéressent du cas.

Or après plus de 30 ans de pratique, il est bien connu :

- que le pourcentage de remboursement des prêts est de plus de 96%, plus élevé que dans le système bancaire classique,
- alors que les taux d'intérêts sont loin d'être nuls, l'organisme de micro crédit devant pouvoir assurer son développement autonome,
- que les femmes et les hommes concernés sont plus autonomes, vivent mieux et deviennent des acteurs de leur pays.

A quoi tient ce miracle ? Si on considère l'Inde et pour des systèmes dérivés du modèle de la Grameen bank, 3 raisons peuvent être invoquées pour expliquer son succès :

1- L'emprunteur est le plus souvent une emprunteuse. Eh oui messieurs, tous les jours montrent que la femme est la plus apte à porter une responsabilité! En Inde, le premier emprunt lui sert à se libérer des griffes de l'usurier. Un deuxième peut lui permettre de démarrer une petite activité pour nourrir sa famille et devenir plus autonome vis-à-vis de son mari (trop souvent joueur, buveur, violent).

2- L'emprunteuse est encouragée par les travailleurs sociaux à ne pas vivre seulement dans le présent, mais à préparer le futur en économisant ce qu'elle peut. C'est ce problème majeur que les travailleurs sociaux rencontrent tous les jours au Volontariat. Or s'il faut croire en la Providence, il vaut mieux aider celle-ci !

3- L'organisme de micro crédit ne travaille pas avec un individu isolé, mais avec un groupe qui soutient et contrôle celui ou celle qui a demandé un emprunt. D'où l'importance des groupes d'entraide ou « self help groups » qui tendent à souder les individus, femmes en général, par un partage des expériences de chacune, leurs problèmes de mari, de belle famille, de dettes, de violence conjugale, .... Le groupe est alors le garant de l'emprunteuse auprès de l'organisme de micro crédit.

Merci, Monsieur Yunus, vous avez rendu un service inestimable à des millions dans le monde en leur rendant leur dignité de femmes et d'hommes debout et autonomes. Non seulement vous avez bien mérité votre Prix Nobel, mais en plus vous devriez être mis au Patrimoine mondial !

**Arnaud octobre 06**

## **Fêtes indiennes du 4<sup>ème</sup> trimestre 2006**

L'Inde est un pays multiconfessionnel, sinon multiculturel : avec des minorités importantes, musulmane 12%, chrétienne 2,5%, bouddhiste ou animiste, ...au milieu d'une large majorité hindoue, près de 85%. Au point que, pour beaucoup d'Occidentaux, indien égale hindou ; même si 85% des indiens sont hindous, c'est seulement parce qu'ils sont de religion hindoue, comme il y a des indiens musulmans, chrétiens, ....

Les fêtes sont le reflet de cette diversité. En effet, en dehors des fêtes laïques comme le Republic Day (26 janvier), les indiens célèbrent officiellement des fêtes hindoues, musulmanes, chrétiennes, bouddhistes au Ladakh, régionales ou nationales.

Durant le 4<sup>ème</sup> trimestre 06, nous avons eu ou aurons bénéficié de congés pour les « festivals » suivants :

- le 2 octobre est appelé Gandhi Jayanthi et commémore la naissance du Mahatma Gandhi en 1869. Il est notre référence au Volontariat, cet homme qui, par la seule force de sa volonté, a déplacé des montagnes, fait plier un gouvernement, mais est trop souvent ignoré, aujourd'hui, en Inde.
- La fête de Diwali était cette année les 20 et 21 octobre. Elle est appelée la fête des lumières, c'est la plus importante, la plus populaire et la plus joyeuse des fêtes de l'année hindoue. Les gens doivent porter des vêtements nouveaux et préparer des sucreries. Ce beau symbole de la lumière rappelle les lampes à huile allumées sur le parcours du dieu héros Rama, rentrant d'exil. Dans le nord de l'Inde, c'est l'occasion d'allumer partout des lampes à huile ou des bougies. Partout on organise des feux d'artifice et on fait éclater des pétards dont certains s'apparentent plutôt à des bombes. D'ailleurs malgré des campagnes officielles de modération, il y a des accidents mortels (2 petites filles à Pondichéry) et de nombreux blessés, brûlés. J'ai vu une main d'enfant très abîmée par un pétard dans la rue de l'Atelier Shanti.
- Le 24 octobre, était célébrée, cette année, la fin du Ramadan pour tous les musulmans pieux.
- Le 2 novembre est la fête chrétienne « All souls Day », autrement dit la Toussaint. C'est le temps de rendre visite aux morts de sa famille aux cimetières catholique et protestant. Le 1<sup>er</sup> novembre n'est pas férié.

- enfin le 25 décembre, fête de Noël, sera férié par tous et dans toute l'Inde, quelque soit leur religion.

## **Les fonds étrangers drainés par les ONG en Inde** ... quelques chiffres

Tous les ans, un département du Ministère de l'Intérieur indien publie un rapport statistique sur les fonds, en provenance de l'étranger, que reçoivent des ONG de droit indien.

On peut y lire qu'au plan national, pour l'année financière 2004 (du 1<sup>er</sup> avril 04 au 31 mars 05), 18540 associations ont eu la possibilité de recevoir de l'argent de pays étrangers ; le Volontariat et l'Atelier Shanti comptent parmi ces associations qui ont l'autorisation d'opérer un compte bancaire spécial, appelé FC ou Foreign contribution. L'emploi de ces comptes est directement contrôlé par le gouvernement central de l'Inde.

En 2004, ces associations ont transféré en Inde un montant de 6260 crores de roupies (1 crore = 10 millions), soit environ 1,15 milliards Euros. Le Tamil Nadu en a été la première destination avec 2990 ONG recueillant 370 millions Euros, environ 1/3 du total ; sans doute l'incidence des programmes post-Tsunami qui démarraient.

D'ailleurs, les 2 associations qui, au plan national, ont reçu la plus forte aide étrangère sont intervenues, après le Tsunami, dans la reconstruction de bateaux et de villages. Ce sont :

- World vision in India, Tamil Nadu, avec Rs 134 crores (25 millions Euros)
- Rural development Trust (RDT), Karnataka, avec Rs 119 crores (22 millions Euros). RDT a, entre autres, reconstruit des bateaux en fibre de verre au village de Chinoorpet.

Le rapport donne aussi la répartition des ONG par tranches de montants reçus, ce qui est intéressant pour voir comment se situe le Volontariat. Sur les 18540 associations officiellement enregistrées :

- 70 ont reçu des sommes supérieures à Rs 10 crores (>1,8 millions Euros),
- 112 ont reçu entre Rs 5 et 10 crores (de 0,9 à 1,8 millions Euros),
- 985 ont reçu entre Rs 1 et 5 crores (de 0,2 à 0,9 millions Euros),
- Les 17373 restantes ont déclaré des dons inférieurs à Rs 1 crore (< 0,2 millions Euros).

Durant l'année financière 2004, le Volontariat avait commencé de recevoir une aide française et belge pour ses programmes liés au Tsunami, mais ce sont ses programmes classiques qui ont mobilisé les dons extérieurs (parrainage, opérations cardiaques, Souriya, Nila Illam), de l'ordre de Rs 3 crores (0,6 millions Euros), ce qui le classe parmi les 985 ONG de la 3<sup>ème</sup> catégorie.

Rappelons, pour comparaison, que le programme de reconstruction du village d'Ammankoilpet, comptant pour les exercices 2005 et 2006 représente à lui seul un appel de fonds de près de Rs 5 crores, provenant en presque totalité d'Europe, tandis que le coût de l'ensemble des programmes post-Tsunami sous contrôle direct du Volontariat s'élève à près de Rs 7 crores (1,3 millions Euros).

**Arnaud 25.10.06**

## **Sport**

Depuis près de 1 an, tous les soirs dans la cour de Selvanilayam, le personnel s'entraîne au badminton. *[Arnaud : et ce n'est pas le jeu de volants de nos grand-mères, il n'est que de voir dans quel état de transpiration sortent ceux qui pratiquent ce sport].* Y participent tous ceux qui en ont envie, du directeur (parfois) aux chauffeurs, travailleurs sociaux, personnel de la menuiserie et jusque certains qui ont quitté, tel un ancien responsable de la ferme.

A la demande générale, le docteur, fervent pratiquant lui-même, a organisé le Tournoi de Diwali pour doubles hommes les 12, 13 et 14 octobre 06. Ces jours-là, 16 équipes se sont affrontées dans des matches acharnés, jusque tard le soir, avec arbitre, juges de ligne, ....

Le 14 au soir avaient lieu demi-finales et finale, non moins passionnées et parfois tendues. Madame Faucherre et Mr de Blic ont remis des coupes au duo gagnant et aux perdants, soulignant que le principal, dans le sport, est de participer et de développer un esprit d'équipe, quelque soit le niveau de responsabilité au sein du Volontariat.

Un regret souligné par Mr de Blic : il n'y avait pas de compétiteurs femmes. Ce manque sera réparé à l'avenir, lui a-t-on assuré !

**Dr Ganesan**

## Prolifération des hôpitaux en Inde et ses conséquences

Ceux qui sont venus récemment en Inde ont sûrement été surpris par le nombre de nouveaux hôpitaux et « medical colleges » qui fleurissent un peu partout aux abords des villes et parfois en rase campagne et certains se sont sans doute fait la réflexion que les problèmes de santé des indiens étaient en bonne voie de solution. Rien n'est moins sûr !.

Il est connu que la médecine allopathique ou « english medecine » est très développée et les médecins indiens sont bien cotés, tant en Inde même que dans nombre de pays où ils se sont exportés, où la demande y est forte : Grande-Bretagne, Amérique du Nord et, plus tardivement, pays du Moyen-Orient et reste de l'Europe. Après l'indépendance de l'Inde, l'accent avait déjà été mis sur la santé et la baisse de la mortalité, notamment infantile. Des esprits chagrins avaient même affirmé qu'il était moins coûteux et plus gratifiant de laisser vivoter des millions de gens supplémentaires, mais sans emploi, que de créer des conditions de plein emploi à une population plus restreinte !

Les médecines traditionnelles telles que Ayurvéda, Siddha, Unani ou encore la médecine traditionnelle tibétaine sont de plus en plus présentes, d'autant qu'elles s'exportent vers les pays occidentaux, friands de médecines douces ou alternatives de l'allopathie, avec une approche holistique de la santé. Enfin les thérapies homéopathiques sont recherchées, du moins dans les milieux les plus cultivés, c'est ainsi qu'un grand laboratoire français de spécialités homéopathiques a installé une filiale à Pondichéry pour une distribution nationale indienne.

L'industrie pharmaceutique est depuis longtemps très présente, tous les grands groupes mondiaux ont implanté des filiales aux 4 coins de l'Inde, fabriquent des médicaments de synthèse et aussi à base de plantes indigènes et participent à la recherche pharmacologique. Depuis quelques années, devant le refus des groupes occidentaux de baisser le coût des traitements vers les pays pauvres, l'industrie indienne (comme celle du Brésil) a développé une puissante et très prometteuse filière de fabrication de médicaments génériques, à bas coût de revient ; au point que, juste retour des choses, l'industrie indienne investit en rachetant nombre de sociétés pharmaceutiques occidentales pour augmenter leur part de ce marché très profitable et s'adapter aux règles de plus en plus contraignantes de l'OMS.

La qualité des chirurgiens indiens est bien connue, le problème résidait auparavant dans la médiocrité des services de soins post-opératoires de la plupart des hôpitaux tant publics que privés. La situation change rapidement à l'heure actuelle : on note un net progrès dans les domaines de l'accueil des malades, de l'hygiène et de la compétence du personnel de soins. Nombre d'hôpitaux ou cliniques en Inde peuvent maintenant rivaliser avec les hôpitaux des pays riches, tant en équipement que qualité des soins..... et leur coût reste imbattable, comparé aux normes occidentales. Les chirurgiens ont un coup de main qui s'acquiert avec un nombre d'interventions bien plus important que partout ailleurs.

Ce fait n'a d'ailleurs pas échappé aux étrangers, notamment anglo-saxons qui, de plus en plus nombreux, se font opérer en Inde, pour un coût bien inférieur (parfois jusque 5 fois moindre), sans attente et avec la possibilité de choisir la date de l'opération. Les Caisses d'assurance maladie européennes ou américaines remboursent ces opérations et y voient d'ailleurs une source d'économies.

On peut se demander si, dans tout cela, le malade indien y trouve son profit : sûrement oui, si lui et son entourage ont les moyens financiers d'assumer les charges parfois très lourdes de ces opérations ou s'ils ont une bonne assurance. Les pauvres sont à coup sûr exclus de ce système, sauf s'ils ont accès à des programmes humanitaires comme celui du Volontariat pour les opérations cardiaques infantiles.

Il est visible qu'avec la santé, nous touchons à un problème qui, par essence, est mondial et les répercussions se font sentir jusqu'au modeste niveau du Volontariat, dans deux domaines différents :

- 1- Le programme d'opérations cardiaques infantiles, de familles pauvres, se poursuit activement. Jusqu'à présent, il avait été soutenu par les efforts de personnes individuelles, les comités de soutien du Volontariat et un mécénat d'entreprise, nous les en remercions et demandons encore leur soutien. Mais dans le contexte mondial actuel, notre programme a intéressé une grande association, spécialisée dans ce type d'aide, avec laquelle nous devrions signer une convention de collaboration. Les opérations seront réalisées par le chirurgien cardiaque de Madras, Dr B., qui travaille avec le Volontariat depuis

des années, soit dans son hôpital de Madras, soit dans une clinique de Pondichéry où il s'est installé depuis peu de temps.

- 2- Le développement des hôpitaux a pour corollaire l'embauche d'un nombre de plus en plus grand de personnel qualifié, médecins, infirmières, personnel de soins, ce qui crée actuellement un déséquilibre entre l'offre et la demande. La formation n'arrivant pas à satisfaire cette demande, il s'installe une surenchère des hôpitaux au niveau des salaires, notamment à l'embauche. Nous vous avons relaté dans le journal précédent le départ (précipité) de notre infirmière pour un grand hôpital privé de la banlieue nord de Puduchéry et la difficulté de la remplacer.

## « The Creamy layer » ou la crème

*Sous cette expression qui fait référence à la couche de crème à la surface du lait, une question préoccupe depuis des mois tous les milieux politiques indiens et provoque des débats animés dont la presse se fait l'écho : une politique de discrimination positive, appliquée à une population, peut elle, doit elle, un jour, en exclure sa frange avancée (la crème) en fonction de seuls critères socio-économiques ?*

*Cette question nous intéresse à plus d'un titre :*

- en temps qu'euro péens, ayant une minorité discriminée, issue de l'immigration,
- en temps que membres/amis du Volontariat qui pratiquons une sorte de discrimination positive depuis près d'un demi-siècle à et autour d'Oupalam.

*Aussi ai-je demandé à Sendil de nous éclairer sur ce sujet. Arnaud (qui en a assuré la mise en forme)*

L'article 15 de la Constitution indienne de 1947 dit : « L'Etat devra prendre toutes dispositions nécessaires pour la promotion sociale et éducative des classes arriérées de sa population et des « Scheduled castes (SCs) et scheduled tribes (STs) ». [qui sont les gens hors castes et des tribus officiellement enregistrées et reconnues par le Gouvernement]

L'article 16 de la Constitution précise que l'Etat devra prendre toutes dispositions nécessaires, dans les affectations de postes, en faveur de ces classes.

Celles-ci sont à la traîne du développement du pays et/ou depuis longtemps opprimées par les classes dites supérieures et par la structure sociale prévalente. Aussi, en accord avec ces articles constitutionnels, le Gouvernement de l'Inde a eu, très tôt, une politique de sièges réservés à ces populations.

Quel est le poids respectif de ces catégories, au plan national ? La population indienne dépasse 1,1 milliard d'individus, dont :

- les classes arriérées (appelées Other Backward Classes ou OBCs) représentent 52% des indiens. Elles ont obtenu en 1990 (amendement Mandal) 27% de sièges réservés, mais la loi n'est toujours pas entrée en vigueur, notamment dans les institutions gouvernementales.
- les SCs et STs pèsent 24% des indiens et 18% des sièges leur sont réservés.
- le reste de la population : castes avancées et catégorie générale : chrétiens, musulmans, 24% du total, concourent pour les sièges non réservés (comme d'ailleurs les autres classes peuvent théoriquement le faire). C'est cette partie de la population, gens plus instruits, qui dirige le pays, présente à tous les niveaux de pouvoir, depuis toujours.

Actuellement le Gouvernement du Premier Ministre Manmohan semble vouloir exécuter cette loi dont la non application a provoqué de nombreuses controverses parmi ses partisans et ses adversaires. Son exécution se ferait alors au détriment de la classe dominante, « ne lui laissant que » 58% des sièges à pourvoir. Le Gouvernement cherche donc à grignoter sur le pourcentage de 27% octroyés aux OBCs pour accroître les sièges non réservés, d'où l'idée de la « creamy layer », mais les partis sont divisés à ce sujet, jusque, même, au sein du gouvernement.

Qu'est donc que la « creamy layer » ? C'est la « crème » de la catégorie OBCs dont on peut considérer qu'elle a rattrapé son retard et dont certains pensent qu'elle ne devrait plus être discriminée positivement et donc être exclue des sièges réservés. Elle concourrait pour les sièges de la catégorie générale. On diminuerait ainsi le pourcentage d'OBCs dans la population et donc celui de leurs sièges réservés.

Voici des arguments sociaux, constitutionnels, statistiques, qui alimentent le débat, en cours :

- Si la crème des classes arriérées, mais non opprimées, est exclue du système de réservation, un gouvernement devrait faire de même de la crème des Scheduled castes et Scheduled tribes, classes qui sont encore trop souvent opprimées actuellement. Le problème serait non seulement social, mais moral.
- La Cour Suprême de l'Inde, appelée à se prononcer, a défini la « creamy layer » sur des critères uniquement économiques. Or il semble extrêmement difficile et arbitraire de déterminer un niveau de revenus minimum au dessus duquel un individu et sa famille appartiendraient à la crème.

- Par ailleurs une exclusion du système de réservation pour des critères économiques serait anti constitutionnelle puisque les Articles 15 et 16, cités plus haut, ne font aucune référence au niveau économique d'un individu, mais seulement à son appartenance à une catégorie sociale.
- Les pro-réservationnistes mettent en avant des statistiques prouvant que le développement des OBCs est bien loin d'être au niveau de celui des « castes supérieures » et donc que la règle des 27% de sièges réservés doit continuer : en effet, d'après une étude sur le niveau d'études, faite en 2000 par la National Sample Survey Organisation, sur 1000 individus mâles ruraux, 24 OBCs avaient complété leurs études secondaires contre 59 des castes supérieures ; le contraste est encore plus frappant en milieu urbain où, sur 1000 hommes, le rapport est de 89 contre 229.
- Mais de telles statistiques se retournent aussi contre ceux-là même qui les mettent en avant : on rapporte que dans beaucoup d'institutions, nombre de sièges réservés restent vacants depuis des années par manque de candidats des classes OBCs, SCs et STs pouvant y postuler.
- Un autre argument est que les OBCs représentent 52% de la population, mais 27% des sièges, au mieux, leur seraient réservés, ce qui veut dire que 1 individu sur 2 seulement pourrait en bénéficier. Si la crème était exclue du système (et que le pourcentage de 27% était maintenu) ceux-ci bénéficieraient à plus de personnes. Il est certain qu'un mouvement s'amorce où des candidats des basses classes (pour faire court), concourent volontairement dans la catégorie générale. Ce mouvement reste toutefois marginal et l'argument habituel est que ceux qui n'auraient pas besoin de privilèges sont ceux-là même qui tirent le plus de bénéfice de la situation !

Le débat n'est pas clos et l'issue n'est pas connue, mais ce que on peut dire seulement à l'heure actuelle, c'est que, sous couvert de justice sociale, il ne faut jamais minimiser le mérite et l'excellence.

*Le texte intégral de Sendil, en anglais, peut être consulté sur le site internet du Volontariat.*

*Vous pouvez nous aider: parrainer un enfant, acheter notre artisanat. Pensez à nous pour vos cadeaux de Noel et les anniversaires, pour cela adressez-vous au Comite le plus proche de chez vous. Par ailleurs, un temps partagé nous est aussi précieux que votre soutien financier. D'avance nous vous remercions.*

**FRANCE: Association d'aide au Volontariat à Pondichery, Inde.**

- 1) Le Vesinet : Presidente: Liliane Baud Tel. 0130714632  
Adresse: 3,Avenue des Pages, 78110 Le Vesinet
- 2) Toulouse : President: Michel Willson Tel. 0561251537  
Adresse: B. P. 11236, 31012 Toulouse cedex 6. CCP: 1596-49Y Toulouse  
Expo-ventes : 97 rue des 36-ponts, 31400, Toulouse Lundi-vendredi de 15 a 18h30
- 3) Lyon : President: Jean Fara, Tel. 0478598840 ly.volontariat@ifrance.com  
Adresse: 9 Rue Longchamps 69100 Villeurbanne.  
Expo: A. Marcouyre Tel.04 78899911, L.Del Signore Tel. 0478934025
- 4) Paris : Presidente: Monique Faucherre Tel. 0145323129  
Expo-ventes: 40 rue de Cronstadt, 75015, Paris, Mardi-Samedi de 11 a 19h
- 5) Montauban : President: Dr. Francois Tirouvanziam, Tel. 0563645841  
Adresse: 1131 Chemin Proats, 82230 Leojac.
- 6) Ariège : Presidente: Lalitha Paul, Tel. 0561675079  
Adresse: Maison des associations, 7bis, rue Saint-Vincent, 09100 Pamiers
- 7) Bordeaux President: Georges Ratiney, Tel. 0556576873 e-mail: ratiney.georges@wanadoo.fr  
Adresse: 6 rue du Marechal-Joffre, 33000 Bordeaux
- 8) Marseille Presidente: Mme Marie Charlotte Monteleon,  
Tel. 0491548105, e-mail: monteleonpondi@yahoo.com  
Adresse: 28, rue Saint-Ferreol, 13001 Marseille

**DONSIPARRAINAGES** Par cheque bancaire ou postal ou virement automatique a votre association locale  
Libelle «Aide au Volontariat en Inde»  
Parrainage: a partir de 17 Euros mensuels  
Les versements peuvent beneficier de l'exoneration fiscale

**BELGIQUE:** Comite "AIDE AU VOLONTARIAT EN INDE" antennes a Liege, Bruxelles et Louvain-la-Neuve  
Presidente: Mme Marliere, rue Mont-Blanc 55, 1060 BRUXELLES Tel. 021538.20.69

**DONS** : Compte 000-0196854-41 de l'Aide au Volontariat en Inde  
Jean-Claude Nissen, Av. Centremont, 11-1300 WAVRE

**PARRAINAGES:** a partir de 17 Euros (Seul ou groupe)  
Compte 001-0533746-31, de l'Aide au Volontariat en Inde  
Abbe J. Magnee, Thier de la Fontaine, 67-4000 LIEGE Tel. 04/223 11 82  
Mme Delvaux de Fenffe, Av. des 4 Bonniers 8, 1348 LOUVAIN la-neuve Tel. 010/45.09.72  
Mme Hengchen, Av. Du Kouter 13, 1160 BRUXELLES Tel. 021660 93 56

**AIDE a la Formation professionnelle :** Versements aux memes compte et adresse que pour les parrainages  
Mme Miermans, rue E. Jeanne 69,4420 SAINT-NICOLAS Tel. 04/233.94.14 .

**ATELIER SHANTI :**

a Liege, rue d'Outremeuse 49, 4020 LIEGE Tel. 04/341.49.17  
Lundi de 10h a 17h 30, mardi a vendredi de 14 a 17h 30 toute l'annee,  
Samedi sur rendez-vous

Mme Luthers, Quai Motiva 25B, 4020 LIEGE Tel. 04/342.07.13  
a Bruxelles, contacter Mme Marliere, adresse ci-dessus  
a Louvain-la-Neuve, Place des Ondines 13, Mercredi - Jeudi, de 14 a 17 h 30, les autres jours sur rendez-vous

Mme H. Remy Tel. 010/450644 et Mme C. Baveye Tel. 010/450619  
Les versements d'au moins 30 Euros par an (dons, parrainages & aide a la formation professionnelle) beneficent de l'exoneration fiscale.

**LISEZ LE JOURNAL DU VOLONTARIAT ET FAITES - LE CONNAITRE AUTOUR DE VOUS**

